

N° 69

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1986-1987

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 novembre 1986

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1),
sur le projet de loi de finances pour 1987, ADOPTÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

TOME III

INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Par M. Charles-Edmond LENGLET,

Senateur.

(1) *Cette commission est composée de :* MM. Jean François-Poncet, *président* ; Richard Pouille, Marcel Daunay, Robert Faucournet, Jacques Valade, *vice-présidents* ; Serge Mathieu, René Tregouet, Francisene Collons, Louis Peretti, *secrétaires* ; François Abadie, Maurice Arreckx, Henri Bangou, Bernard Barbier, Jacques Bellanger, Georges Berchet, Roland Bernard, André Bohl, Marcel Bony, Jean Boyer, Jacques Braconnier, Raymond Brun, Louis Caiveau, Robert Calmejane, Paul Caron, Louis de Catuelan, Joseph Cauper, William Chervy, Auguste Chupin, Jean Colin, Marcel Costes, Rolan Courteau, Désiré Debavelaere, Lucien Delmas, Rodolphe Desire, Georges Dessaigne, Pierre Dumas, André Duromea, Jean Faure, Philippe François, Roland Grimaldi, Rémi Herment, Jean Huchon, Bernard-Charles Hugo, André Jarrot, Pierre Jeambrun, Paul Kauss, Pierre Lacour, Gérard Larcher, Marc Lauriol, Guy de La Verpillière, Yves Le Cozannet, Bernard Legend, Charles-Edmond Lenglet, Maurice Lombard, Paul Malassagne, Louis Mercier, Georges Mouly, Jacques Moutet, Henri Olivier, Albert Pen, Daniel Percheron, Jean Peyrafitte, Alain Pluchet, André Pourmy, Claude Prouvoeur, Jean Puech, Henri de Ramcourt, Jean-Marie Rausch, Michel Rigou, Jean Roger, Josselin de Rohan, André Rouvière, Jean Simonin, Michel Sordel, Raymond Soucayet, Michel Souplet, Fernand Tardy, René Traverl.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (8^e législ.) : 363 et annexes, 395 (annexes n° 6 et 7), 397 (tome V), 400 (tome II), et I A 43

Senat : 66 et 67 (annexe n° 4) (1986 - 1987).

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE : L'EVOLUTION DU SECTEUR DES I.A.A.	5
I. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES EN 1985	5
II. LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES I.A.A.	8
A. LA DEGRADATION DE LA SITUATION FINANCIERE	8
B. LA NECESSITE D'ACCENTUER L'EFFORT DE RECHERCHE	9
1) La recherche publique	9
a) L'I.N.R.A. (Institut national de la recherche agronomique)....	9
b) Les universités et écoles d'enseignement supérieur	9
c) Le C.E.M.A.G.R.E.F. (Centre d'Etudes sur le Machinisme agricole, le génie rural, les eaux et les forêts).....	10
d) Les autres moyens publics mobilisés	10
2) La recherche privée	10
a) Au sein des entreprises	11
b) La recherche menée en association	11
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE SECTORIELLE	13
I. LES PERFORMANCES A L'EXPORTATION	13
A. LES PROBLEMES DE DEFINITION	13
B. LES EVOLUTIONS RECENTES	14
1) Le bilan du premier semestre 1986.	14
2) L'aggravation du contexte international	15
C. LE BILAN DE L'ANNEE 1985	17
II. L'EVOLUTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION DES I.A.A.	19
A. UNE CONCENTRATION CERTAINE...	19
B. ... MAIS ENCORE INSUFFISANTE	19

TROISIEME PARTIE : L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS	21
I. L'EFFORT DE RECHERCHE	21
A. LES DOTATIONS BUDGETAIRES	21
B. LES PROGRAMMES DE RECHERCHE.....	22
II. LES ACTIONS DE PROMOTION ET D'EXPORTATION DE PRO- DUITS AGRO-ALIMENTAIRES	23
A. L'ENVELOPPE BUDGETAIRE	23
B. LA S.O.P.E.X.A. (Société anonyme pour l'expansion des ventes de produits agricoles et alimentaires)	23
III. L'EVOLUTION DES SOURCES DE FINANCEMENT	24
A. LE ROLE DU CREDIT AGRICOLE	24
B. LES ORGANISMES SPECIALISES	24
1) L'I.D.I.A. (Institut de développement des industries agro-alimentaires)	24
2) L'I.D.I.A.N.O.V.A. (Société financière d'innovation pour les indus- tries agricoles et alimentaires)	25
3) Le comité interministériel de financement des industries agro- alimentaires (C.I.F.I.A.)	26
IV. LES CREDITS D'INVESTISSEMENT	26
CONCLUSION	28

Mesdames, Messieurs,

Le secteur des industries agro-alimentaires (I.A.A.) représente un atout majeur pour l'économie française, qu'il s'agisse de sa contribution positive au solde du commerce extérieur (+ 34 milliards en 1985), des emplois qu'il a su créer ou maintenir (400 000 environ) ou de son rôle fondamental dans l'équilibre économique des zones rurales ou fragiles. Toutefois ce secteur reste encore insuffisamment concentré et soumis à des difficultés financières réelles. Malgré des efforts certains, l'effort global de recherche demeure insuffisant, l'évolution positive du solde des échanges ne saurait masquer un certain nombre de faiblesses inquiétantes, et l'ouverture au marché mondial par des investissements à l'étranger demeure en retrait par rapport à nos principaux partenaires.

Il convient donc de prendre acte avec satisfaction des orientations que le ministre de l'agriculture a jugées prioritaires :

- le soutien aux projets de développement des entreprises tant en ce qui concerne les investissements de compétitivité des secteurs de première transformation, que le développement international et celui de l'innovation des entreprises agro-alimentaires ;

- la prise en compte de dossiers horizontaux qui conditionnent l'avenir des sociétés du secteur tels que la clarification des rapports entre l'industrie et la distribution, l'unification du marché communautaire, la formation des salariés.

La pression exercée par la grande distribution, la valeur ajoutée structurellement plus faible que pour la moyenne de l'industrie, l'insuffisance des fonds propres, la rentabilité plus discutable de certains sous-secteurs (viande, fruits et légumes transformés) accroissent incontestablement depuis deux ans la vulnérabilité de beaucoup d'entreprises et de coopératives et conduiront inéluctablement à des restructurations et des regroupements ; l'Etat devra de toute évidence les accompagner car derrière telle ou telle entreprise agro-alimentaire de nombreux emplois industriels, mais aussi agricoles sont en jeu.

Deux problèmes horizontaux essentiels mobilisent l'action du ministère : les rapports entre l'industrie et la distribution et l'unification du marché communautaire.

En effet la clarification des rapports entre l'industrie et la distribution est nécessaire. C'est de manière prédominante les produits alimentaires qui sont concernés : plus de 60 % du chiffre d'affaires, en

moyenne, de la distribution. Le désordre croissant des relations industrie commerce (ristournes, prime de référencement, déréférencement abusif) constituent une menace à l'encontre de notre industrie alimentaire.

L'unification du marché communautaire à l'horizon 1992, dont le principe a été posé par le sommet de Luxembourg en décembre 1985 constitue un enjeu et sans doute une opportunité pour l'agro-alimentaire français. Il apparaît toutefois nécessaire de veiller à ce qu'elle ne conduise pas à un alignement par le bas des critères de qualité, nuisible tant pour la protection des consommateurs que pour la valorisation des produits (exemple des produits d'imitation ou de substitution du lait et de ses dérivés).

Ce mouvement ne peut que conduire à une accélération de la restructuration des entreprises agro-alimentaires au niveau européen : les entreprises françaises, de par leur taille, apparaissent donc en situation de **relative vulnérabilité**.

PREMIERE PARTIE : L'EVOLUTION DU SECTEUR DES I.A.A.

Avant de retracer l'évolution récente du secteur, il importe de rappeler son importance significative dans l'économie française. Cette importance peut être décrite rapidement par le tableau suivant :

— production effective	7,1 %
— valeur ajoutée	4,9 %
— investissements	2,9 %
— exportations	7,1 %
— solde commercial	+ 8,6 mrd (19,2 avec les vins)

Source : Rapport sur les comptes de la Nation 1985 - en % de l'économie globale

I. — LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES EN 1985

Pour reprendre le titre d'un article récent de la revue « Economie et statistiques », l'année 1985 a été une « année décevante pour les industries agro-alimentaires ».

Au cours des dernières années, les industries agro-alimentaires ont eu des performances plutôt supérieures à celles de l'industrie dans son ensemble. Ce n'est plus le cas en 1985. La plupart des indicateurs de croissance de la branche sont en baisse par rapport à l'année précédente. Le marché intérieur, en particulier, a été moins dynamique. La hausse de la consommation des ménages, composante principale du marché intérieur, est plus faible que pour le reste de l'industrie. Par ailleurs, les importations sont en augmentation sensible, alors que les exportations augmentent peu. Tout en restant positive, la croissance de la production en volume n'est que de + 0,7 %.

Toutefois, comme le signale Denis BRESSON dans l'article précité, la situation des industries agro-alimentaires paraît moins morose si on ne limite pas la comparaison à 1984, qui avait été une année exceptionnelle. Ainsi, le solde extérieur des industries agro-alimentaires reste en 1985 supérieur à celui de 1983.

En revanche, l'évolution de l'emploi et celle de l'investissement ont été décevantes. L'emploi a baissé dans les industries agro-alimentaires en 1985 (- 0,6 %), moins toutefois que dans le reste de l'industrie (- 3,2 %). C'est un des effets de l'instauration des quotas laitiers. Depuis plusieurs années, l'emploi augmentait dans la branche grâce à la croissance des industries de la viande et du lait, mouvement qui s'est interrompu en 1985.

Le point le plus négatif est la chute des investissements. Alors que le reste de l'industrie a augmenté ses investissements en 1985, les industries agro-alimentaires les auraient diminués par rapport à 1984. Alors que la forte croissance de 1984 pouvait laisser espérer un développement futur important dans la branche, la baisse de 1985 semble indiquer qu'il ne s'agissait là que d'un rattrapage du retard pris les années précédentes. Sans doute aussi les entreprises laitières avaient-elles pris, avant l'instauration des quotas laitiers, certaines décisions d'investissement qu'elles n'ont pu différer.

Deux tableaux permettent de mesurer ces évolutions. Le premier, établi en valeur, c'est-à-dire en francs courants, montre que les performances des I.A.A. ont été sensiblement inférieures à celles de l'industrie et des services, le second, établi en volume, permet de préciser, par secteur, quelles ont été les évolutions les plus significatives.

PRINCIPAUX RESULTATS ECONOMIQUES DE L'ANNEE 1985
(évolution en valeur sur 1984 en %)

BRANCHE (code INSEE)	U01	U02	U03	U04-U06	U07	U08-U14	
	AGRI-CULTURE	IAA	ENERGIE	INDUS-TRIE	BTP	SERVICES	TOTAL
Production effective	+ 1,9	+ 5,8	+ 7,4	+ 5,0	+ 4,4	+ 7,6	+ 6,3
Valeur ajoutée	+ 1,2	+ 5,8	+ 16,6	+ 8,5	+ 4,6	+ 7,2	+ 7,0
I.B.C.F.	+ 0,8	+ 0,3	+ 4,3	+ 19,4	+ 3,8	+ 4,9	+ 6,5
Consommation finale	+ 4,1	+ 5,8	+ 10,7	+ 8,3	+ 8,1	+ 8,0	+ 7,7
Exportation	+ 13,3	+ 1,3	+ 13,7	+ 6,4	—	+ 2,9	+ 6,2
Importation	+ 1,5	+ 5,4	1,3	9,9	—	+ 2,1	+ 5,9

Source : I.N.S.E.E., Comptes de la Nation de 1985

CHIFFRES CLÉS DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES EN 1985

	Taux de croissance en volume (en %)					Taux de croissance (en %)		Echanges extérieurs (en millions de francs)		
	Production	Consommation	Exportations	Importations	Investissements	Emploi	Prix à la consommation	Exportations	Importations	Solde
Viandes et conserves de viande	- 1,1	+ 0,8	+ 0,6	+ 8,9			+ 3,4	14 146	19 609	- 5 463
Lait et produits laitiers	+ 0,4	+ 3,0	+ 2,8	- 3,7			+ 4,6	15 797	3 713	12 084
Viandes et produits laitiers	- 0,5	+ 1,5	+ 1,8	+ 7,0	- 9,7	- 1,0	+ 3,8	29 943	23 322	6 621
Conserves	+ 1,7	+ 1,4	+ 5,8	+ 2,8			+ 8,0	3 477	6 944	- 3 467
Pain et pâtisserie	- 1,3	- 1,4	n.s. ¹	n.s. ¹			+ 5,7	135	104	31
Produits du travail du grain	0	+ 1,4	+ 0,2	+ 3,4			+ 6,3	11 545	6 025	5 520
Corps gras	+ 10,4	- 2,1	+ 9,4	+ 7,6			+ 8,1	3 731	11 997	- 8 266
Sucre	+ 1,5	- 2,0	- 14,1	- 10,7			+ 5,3	5 378	1 360	4 018
Produits alimentaires divers	+ 0,4	+ 0,5	+ 9,3	+ 8,4			+ 7,4	6 593	8 964	- 2371
Boissons et alcool	+ 2,3	+ 1,8	+ 8,2	+ 5,4			+ 4,7	15 275	4 257	11 018
Produits à base de tabac	+ 10,9	+ 5,5	- 1,2	+ 15,2			- 1,2	615	5 095	- 4 481
Viandes et conserves de viande	1,1	+ 0,8	+ 0,6	+ 8,9			+ 3,4	14 146	19 609	- 5 463
Autres produits des industriels agricoles et alimentaires	+ 1,8	+ 0,9	+ 2,2	+ 6,5	- 2,3	- 0,3	+ 5,2	46 749	44 747	2 002
Ensemble	+ 0,7	+ 1,2	+ 2,0	+ 6,7	- 4,7	- 0,6	+ 4,4	76 692	68 069	8 623

Source : I.N.S.E.E.

II. — LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES I.A.A.

A. — La dégradation de la situation financière

La situation financière des industries agricoles et alimentaires s'est dégradée au cours des années 1981-1984. Mis à part l'I.N.S.E.E., l'ensemble des établissements ayant à disposition des moyens statistiques d'observation (Banque de France, Crédit national, commission du financement de l'A.N.I.A....) s'accordent à reconnaître cette tendance.

Le tableau ci-dessous résume les principaux soldes intermédiaires de gestion disponibles

	1981	1982	1983	1984
Valeur ajoutée				
Produits d'exploitation	24,1	23,3	23,3	22,5
Frais financiers				
Excédent brut d'exploitation	—	35,1 %	31,7 %	39,1 %
MBA				
C.A.	4,9 %	3,8 %	3,4 %	3,2 %
Rentabilité économique				
excédent net d'exploitation capitaux d'exploitation mis en œuvre	—	15,1 %	14,3 %	13,2 %
Dettes financières totales				
Fonds propres	1,34	1,41	1,43	1,54

Sources : Banque de France, Crédit National, Commission de financement de l'ANIA

Plusieurs raisons expliquent cette détérioration des marges et de la rentabilité économique du secteur des I.A.A..

Tout d'abord, la modification des formes de distribution avec l'émergence de centrales d'achat regroupant plusieurs grandes et moyennes surfaces a modifié le rapport des forces existant entre producteurs et distributeurs. Ainsi, depuis plusieurs années, par le jeu de ristournes obligatoires, de coût de référencement, le secteur de la grande distribution a prélevé à son profit ou à celui des consommateurs la plus grande part des marges dont disposaient les entreprises de production.

Cette diminution de la rentabilité, et la nécessité de maintenir un fort niveau d'investissement en raison de la concurrence, a entraîné un endettement important des entreprises qui ne disposaient plus des ressources suffisantes pour s'autofinancer. La dégradation de la structure du bilan des entreprises de ce secteur est la conséquence directe de cette situation.

Ensuite, le blocage des prix pratiquement continu depuis l'après-guerre n'a pas permis aux entreprises d'effectuer les rattrapages nécessaires et surtout de les réaliser à temps. En effet, le jeu de la concu-

rence limite par lui même les possibilités de hausse de prix, mais rend ces dernières possibles lorsqu'elles sont indispensables. Par contre, le blocage fige les prix quels que soient les aléas conjoncturels propres à un secteur.

Enfin, la demande intérieure n'a que faiblement augmenté entre 1979 et 1984 puisque son taux de croissance n'est que de 1,4 % par an. Par contre, la croissance en volume des exportations a été plus élevée (4,8 %) mais n'a pas concerné l'ensemble du secteur constituant les industries agricoles et alimentaires.

B. — LA NECESSITE D'ACCENTUER L'EFFORT DE RECHERCHE

On ne saurait nier que l'effort de recherche du secteur agro-alimentaire a augmenté sensiblement depuis 1981. Devant l'évolution scientifique générale qui lui ouvre de nouveaux horizons, la recherche publique a accompli en effet un effort certain en ce sens. L'industrie, confrontée à l'accroissement des travaux de ses concurrents, a déployé un effort encore supérieur, soit au sein de laboratoires propres, soit de façon associative, selon des méthodes originales bien adaptées à leur structure.

Cependant la France est loin d'avoir atteint le niveau de ses grands concurrents dans ce secteur où le mode de consommation et la nature des produits français ont longtemps ralenti le démarrage des recherches.

1). — *La recherche publique*

a) L'I.N.R.A. (l'Institut national de la recherche agronomique)

Il regroupe plus de la moitié des moyens publics de recherche sur les industries agricoles et alimentaires, soit : 679 personnes dont 208 chercheurs et 110 ingénieurs. Le nombre de chercheurs de ce secteur a ainsi augmenté de 50 % de 1980 à 1985..

La part des chercheurs de cet institut consacrée aux industries agricoles et alimentaires s'est ainsi accrue de 11 à 16 %, tandis que le personnel total correspondant passait de 7,3 % à 8,5 %.

L'I.N.R.A. développe par ailleurs, à l'amont, des recherches dont l'impact sur les industries agro-alimentaires est essentiel tant dans les biotechnologies que dans les méthodes de production, les caractéristiques de qualité et l'alimentation animale.

b) Les universités et écoles d'enseignement supérieur

Dans les universités des 15 villes de France qui ont des équipes consacrées aux industries agricoles et alimentaires, celles-ci se sont renforcées au total de plus d'un quart de 1980 à 1985.

Les écoles d'ingénieurs de l'Education nationale et de l'Agriculture ont une croissance un peu moins forte, tout en connaissant une augmentation sensible du nombre d'élèves formés.

c) Le C.E.M.A.G.R.E.F.

Les actions menées dans diverses divisions du C.E.M.A.G.R.E.F. (machinisme, froid, eaux usées, tri des produits, robotique...) sont maintenant pilotées par un nouveau département « matériels pour les industries agricoles et alimentaires ».

Le personnel concerné a augmenté essentiellement par redéploiement interne. Les augmentations de postes prévues depuis sa transformation en établissement public scientifique et technique, doivent être largement consacrées aux industries agricoles et alimentaires.

d) Les autres moyens publics mobilisés

Les 9 laboratoires concernés des directions de la qualité et de la répression des fraudes, ont des effectifs stables, mais des équipements modernisés. Le laboratoire d'hygiène alimentaire a pu donner naissance à la « banque de données sur la composition des aliments ».

Les équipes du C.N.R.S. travaillent surtout sur des sujets fondamentaux, celles d'entre elles dont les travaux sont orientés directement sur les industries agricoles et alimentaires sont logiquement plutôt en récession numérique. Mais la mobilisation d'équipes à temps partiel en concertation est en croissance.

Le C.E.A. a mis en place une filière agro-alimentaire dans sa division des sciences et techniques du vivant. Son savoir-faire mobilisé s'est étendu, des membranes et de l'ionisation, au génie alimentaire et aux méthodes d'analyse ; le potentiel a plus que doublé en cinq ans.

2) La recherche privée

Sur le plan global, la recherche-développement en I.A.A. reste, en chiffres bruts, très faible, mais a augmenté légèrement entre 1981 et 1984, passant de 1,1 % à 1,4 % des dépenses intérieures de recherche-développement alors que les I.A.A. représentent 7 % du chiffre d'affaires et 5 % de la valeur ajoutée. La branche apparaît ainsi consacrer de l'ordre de 0,3 % de sa valeur ajoutée à la recherche, ce qui la classe parmi les cinq dernières.

La structure du secteur (où les P.M.E. dominant) et la nature des problèmes à résoudre (où la biologie est essentielle et ne connaît que depuis peu des progrès utilisables) l'expliquent aisément.

L'augmentation des crédits consacrés par les I.A.A. à la recherche, de 1981 à 1983, ressort à 40 % (430 à 612 millions de francs), mais 1984 marque une croissance identique en une seule année, soit 825 millions de francs. Ces crédits sont gérés de deux manières :

a) Au sein des entreprises :

Seules les grandes entreprises paraissent susceptibles de créer des laboratoires de recherche conséquents. L'évolution est intéressante à noter à cet égard. En effet, au cours des cinq dernières années, 5 entreprises comprises dans les 20 premières ont décidé de créer de nouveaux centres de recherche avec des incitations de l'Etat (P.O.A., F.I.S., ligne recherche D.I.A.A., Fonds de la recherche dont programme biotechnologies), leur potentiel a plus que doublé permettant l'embauche de plus de 100 personnes dont 1/3 de chercheurs et d'ingénieurs. Ainsi s'est renforcé le peloton de tête des entreprises en ce domaine qui ont elles-mêmes renforcé leurs structures.

Dans les entreprises de moins grande taille, plusieurs laboratoires ont pu être créés dans des firmes où la technologie permet d'occuper des positions commerciales nouvelles. Par ailleurs, quelques laboratoires ont pu être créés, indépendants ou dans des filiales (Transgène, Bioeurope, Transia...).

Enfin, il est remarquable que le niveau scientifique des équipes de recherche dans ces entreprises se soit considérablement élevé avec un nombre de docteurs qui y est significatif.

b) La recherche menée en association

Dans la plupart des secteurs industriels existent des centres techniques qui traitent de problèmes généraux de la profession.

Si cette structure n'est pas absente dans plusieurs secteurs des industries agricoles et alimentaires (conserves, corps gras, charcuterie) la recherche associative a, le plus souvent, été formée par quelques entreprises (du même secteur ou non) qui ont besoin de traiter des problèmes techniques ou scientifiques dépassant leurs moyens sans pour autant être pris en charge par la recherche publique. C'est la raison de la création, depuis plusieurs décennies parfois, d'associations de recherche, en général selon le statut de la loi de 1901. Ce mouvement s'est amplifié, ces dernières années, sous une forme diversifiée :

• Les centres regroupés dans l'Association de coordination des centres techniques des I.A.A. (A.C.T.I.A.)

A la suite de la mission agro-alimentaire, la plupart des centres existants se sont groupés dans l'A.C.T.I.A., créée en 1983 et qui a été dotée en 1985 d'une ligne budgétaire propre. Ces centres sont actuellement 16, totalisant 390 personnes dont 125 de niveau supérieur.

Leur budget s'élève à 110 millions de francs, la part consacrée à la recherche-développement est de 39 millions de francs, soit une augmentation de 30 % en deux ans, qui manifeste que les entreprises ont consacré un effort de plus de 1,3 fois l'aide publique attribuée à cette fin.

. Centres agro-alimentaires hors A.C.T.I.A.

Il s'agit essentiellement des centres récemment créés qui ne peuvent être admis comme membre actifs de l'A.C.T.I.A. qu'après une période de fonctionnement suffisante. L'industrie laitière en représente une forte part avec le lancement d'ARILAIT où 45 entreprises adhérentes représentent la moitié du budget de 12 millions de francs, dont la part publique vient toutefois d'être diminuée.

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE SECTORIELLE

I. — LES PERFORMANCES A L'EXPORTATION

A). — LES PROBLEMES DE DEFINITION

La définition du solde extérieur des échanges agro-alimentaires appelle une remarque méthodologique préalable. Trois indicateurs peuvent en effet être retenus :

- Le solde des échanges des I.A.A. au sens strict (8,6 milliards de francs en 1985),
- Le solde des échanges des I.A.A. au sens large (19,2 milliards de francs), c'est-à-dire en incluant les vins tranquilles,
- Le solde des échanges de produits agricoles et de produits transformés (34,2 milliards de francs).

REPARTION PRODUITS AGRICOLES BRUTS - PRODUITS DES IAA

Milliards de F.	1983	1984	1985	Evolution 84/83	Evolution 85/84
PRODUITS AGRICOLES BRUTS					
Importations (- part dans le total PAA)	39,5 (41,2 %)	44,1 (40,9 %)	45,3 (40,3 %)	+11,6 %	+2,7 %
Exportations (- part dans le total PAA)	50,5 (41,7 %)	54,8 (39,9 %)	60,3 (41,2 %)	+8,5 %	+10,0 %
Solde	+11,0	+10,7	+15,0	-2,7 %	+40,1 %
PRODUITS DES IAA					
Importations (- part dans le total PAA)	56,3 (58,8 %)	63,6 (59,1 %)	67,0 (59,7 %)	+12,9 %	+5,3 %
Exportations (- part dans le total PAA)	70,7 (58,3 %)	82,7 (60,1 %)	86,2 (58,8 %)	+16,9 %	+4,2 %

La lecture du tableau ci-dessus indique clairement que, en 1985, la progression globale de l'excédent du commerce extérieur agro-alimentaire a été réalisée essentiellement grâce à une notable amélioration de l'excédent des échanges de produits agricoles bruts qui est passé de 10,7 à 15 milliards de francs (soit + 40 %).

En revanche, le solde positif des produits des I.A.A. est resté stable (+ 0,5 % seulement) et s'établit à 19,2 milliards de francs. Cette évolution est exactement l'inverse de celle qui s'était produite en 1984.

B). — LES EVOLUTIONS RECENTES

1). — *Le bilan du premier semestre 1986 (1)*

Au terme du premier semestre de l'année 1986, le commerce extérieur agro-alimentaire de la France présente un excédent cumulé de 13,5 milliards de francs, inférieur de 13,5 % à celui obtenu au premier semestre 1985 (qui était de 15,7 milliards de francs).

Sur l'ensemble des 6 premiers mois 1986, les exportations agro-alimentaires françaises ont totalisé 70,1 milliards de francs, soit une baisse de 4 % par rapport à celles réalisées pour la période comparable de l'année dernière.

Parallèlement les importations ne diminuaient que de 2 % pour s'établir à 56,5 milliards de francs au premier semestre 1986.

Si l'on raisonnait en terme de francs constants, l'excédent commercial net des 6 mois serait encore plus nettement en retrait. D'autre part, les résultats obtenus au second trimestre 1986 s'avèrent nettement moins bons que ceux enregistrés au premier.

a) Au niveau sectoriel, l'évolution des échanges extérieurs agro-alimentaires permet de retenir les principales observations suivantes :

— Parmi les points positifs :

. La confirmation de l'influence favorable des vins et spiritueux dont le solde positif s'apprécie de 10,6 % pour atteindre 10,4 milliards de francs.

. La réduction des déficits en matière d'oléo-protéagineux (soja, huiles et corps gras) en raison d'une baisse des cours mondiaux.

. L'arrêt de l'augmentation du déficit en matière de conserves et produits d'épicerie sèche, sauf pour la confiserie, chocolaterie et pâtes alimentaires.

. L'amélioration du solde positif obtenu par le sucre.

— Parmi les aspects négatifs :

. Le sérieux fléchissement de l'excédent des céréales (13,5 %) et des produits de la minoterie (37 %) en raison de la forte concurrence américaine.

. Le nouveau fléchissement de l'excédent des bovins et viandes bovines (- 45 %) imputable aux mauvais résultats du second trimestre, en viandes fraîches surtout.

(1) Document C.F.C.E.. Bilan du premier semestre 1986 Pages 9 et 10.

. L'essoufflement des exportations de produits laitiers qui semblent néanmoins reprendre en juin, et la stagnation du solde positif en viandes de volailles.

. L'aggravation des déficits relatifs aux poissons, crustacés, mollusques (+ 33 %), aux fruits tempérés (+ 50 %), aux plantes et à la floriculture (+ 22 %).

b) Au plan géographique on peut souligner :

— Le retour à un fort excédent avec la C.E.E. (14,7 milliards de francs contre 10,3 fin juin 1985 soit + 42,7 %).

L'Italie redevient le premier client et c'est avec elle que le solde de la France est le plus élevé : 9,3 milliards de francs.

Les échanges de la France avec la R.F.A. permettent de dégager un solde positif de 6,9 milliards de francs.

Par contre les exportations de la France sur l'U.E.B.L. restent stables alors que les importations françaises augmentent de 12 %.

— La dégradation des échanges avec les pays-tiers (- 1,2 milliard de francs) alors qu'ils présentaient un excédent de 5,4 milliards de francs au premier semestre 1985.

Les Etats-Unis restent au premier rang des pays-tiers avec des exportations françaises s'élevant à 3,4 milliards de francs. Ils sont suivis par l'U.R.S.S. 2,7 milliards de francs et la Suisse 2,2 milliards de francs.

2). — *L'aggravation du contexte international*

a) **Un marché mondial hypertendu** : les déséquilibres structurels des marchés mondiaux des grands produits agro-alimentaires de base (céréales, viandes bovines, poulets congelés, beurre et poudre de lait, sucre...) ne manquent pas d'exercer une influence négative sur l'expansion des ventes, en volume et en valeur, des grands exportateurs traditionnels de ces denrées et bien entendu de la France.

En dépit de la mise en place, dans la plupart des pays producteurs, de politiques restrictives de prix (« gel » des prix dans la C.E.E., Farm Bill aux Etats-Unis) et de maîtrise de l'offre (quotas, taxes de coresponsabilité...), les stocks s'accumulent et les cours fléchissent sur le marché mondial de la majeure partie des produits de base tempérés.

b) **Une tension commerciale exacerbée** : les grands exportateurs de produits de base se livrent à une concurrence acharnée en multipliant les pratiques commerciales agressives, les accords bilatéraux, les accords défensifs et les « consultations » auprès du G.A.T.T.

Après avoir culminé à 44 milliards de dollars en 1981, les exportations agricoles des Etats-Unis sont tombées à 34 milliards de dollars en 1985, ayant particulièrement souffert à cette époque de la forte surévaluation du dollar, monnaie de base des échanges agricoles internationaux.

Cette situation a été à l'origine d'une crise de première importance pour l'agriculture américaine très dépendante des exportations (qui représentent environ 30 % de la production finale et plus de 50 % pour le blé et le soja).

Face à cette crise, et sensibles à l'importance électorale du monde agricole aux Etats-Unis, les autorités de ce pays ont voulu, en élaborant la nouvelle loi de programmation agricole (le Farm Bill) se doter des moyens de redresser la compétitivité des productions agricoles américaines et de reconquérir les parts de marché perdues aux dépens de leur principal concurrent qu'est devenue la C.E.E.. Ces objectifs se trouvent par ailleurs facilités par la baisse de la valeur du dollar intervenue depuis.

Le Farm Bill, tout en conservant un important programme de soutien à l'agriculture américaine (52 milliards de dollars pour les trois prochaines années) prévoit un grand nombre de mesures pour faire baisser les prix des principales productions exportables et comprend un impressionnant dispositif d'aides aux exportations (crédits à court terme et à moyen terme, garanties d'emprunts, aides alimentaires, sans omettre de renforcer la protection déjà en vigueur dans quelques secteurs en difficultés (lait, viande, sucre notamment).

Cette loi intègre le désormais célèbre B.I.C.E.P., mis en place depuis le 15 mai 1985 et prévoyant 1 milliard de dollars pour subventionner les ventes américaines sur les marchés traditionnellement dévolus à la C.E.E. (essentiellement l'Afrique, le Proche et Moyen-Orient). En juin 1986 les livraisons des Etats-Unis réalisées dans ce cadre avaient atteint 3,4 millions de tonnes de blé, près de 800.000 tonnes de farine et 15.000 tonnes de poulets congelés.

Il convient de souligner que ces zones sont très importantes pour les exportations françaises agricoles hors C.E.E., dont elles ont absorbé près de 40 % de la valeur globale en 1985.

La C.E.E. a bien prévu un certain nombre de ripostes, mais elles comportent toutes de lourdes charges budgétaires qui ne sont pas sans conséquences sociales et financières pour les agriculteurs européens.

c) L'évolution divergente des économies européennes : et en particulier des taux d'inflation a été l'un des principaux facteurs de la dégradation des échanges extérieurs français des produits alimentaires très élaborés.

Au sein de la C.E.E. où il n'existe pas de barrières douanières, la compétitivité des produits français de cette catégorie qui sont de plus en plus vendus par la « grande distribution » s'est détériorée par rapport à ceux fabriqués dans les pays européens connaissant une meilleure situation économique et financière.

Il en est résulté une forte pénétration du marché intérieur français par des produits provenant de la C.E.E. (de R.F.A. et du Bénélux notamment) dans de nombreux secteurs (confiserie, biscuiterie, pâtes alimentaires etc...).

C). — Le bilan de l'année 1985

SOLDE DES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES

en milliards de francs	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Exportations	38,8	35,4	41,5	46,8	55,4	63,9	77,7	96,4	103,1	121,2	137,5	146,5
Importations	29,0	31,1	38,2	50,5	54,3	57,2	61,7	71,0	84,5	95,7	107,7	112,3
Solde	+9,8	+4,3	+3,3	-3,7	+1,1	+6,7	+16,0	+25,4	+18,6	+25,4	+29,8	+34,2

Malgré les bonnes performances globales, le commerce extérieur des produits des I.A.A. présente un certain nombre de faiblesses structurelles :

. A l'instar de l'industrie, la structure des échanges des I.A.A. est celle d'un pays intermédiaire. La part des produits élaborés dans les exportations est significativement moins importante que la part de ces mêmes produits dans les importations.

Ainsi, les exportations portant sur des produits peu différenciés sont plus sensibles aux variations de prix que ne le sont les importations. Or, l'évolution très favorable du solde des échanges extérieurs est due, pour les trois quarts, à l'amélioration des termes de l'échange. L'amélioration des résultats nominaux du commerce extérieur est fragile car ils ne traduisent pas la plus grande capacité des entreprises agro-alimentaires françaises à imposer leurs prix sur les marchés extérieurs.

. La grande concentration des exportations et des opérateurs est un facteur de risque. L'essentiel des exportations porte en effet, à la fois, sur un petit nombre de produits (les vins et vermouths, le sucre, les produits de la minoterie représentent 92 % du solde commercial et 32 % des exportations) et d'opérateurs (moins de 5 % des opérateurs réalisent 80 % des exportations).

. Même si l'internationalisation du secteur est croissante sur la période avec un accroissement simultané de l'effort à l'exportation et du taux de pénétration, la spécialisation internationale au sein des I.A.A. n'a concerné que le tiers des branches environ. Seuls sept secteurs ont constamment amélioré leur taux de couverture, à savoir... abattage de volailles, produits dérivés du lait, boulangerie, meunerie, sucre, vinification et champagnisation.

Par ailleurs, la structure des échanges n'a pas changé au cours des 5 dernières années : les plus grosses contributions au déficit des produits des I.A.A. en 1981 le sont restées en 1985 : huiles et corps gras raffinés, viandes fraîches, conserves de fruits, conserves de poissons, confiserie-chocolaterie.

Seuls les secteurs de la brasserie et de la conserve de viandes sortent du champ pour être remplacés par la biscuiterie et les jus de fruits. Les deux premiers postes représentent près de 55 % des déficits.

La même permanence des résultats se retrouve dans les plus fortes contributions à l'excédent global des I.A.A. Seul le poste abattage de volailles fait son entrée, avec une progression spectaculaire de son excédent (+ 30 % par an en moyenne), se substituant au secteur des liqueurs.

Le tableau ci-dessous permet d'illustrer les forces et les faiblesses du commerce extérieur des I.A.A. (Source C.F.C.E.).

SOLDES EXCEDENTAIRES			SOLDES DEFICITAIRES		
Millions de francs	1984	1985	Millions de francs	1984	1985
CEREALES	+ 29 013	+ 31 446	CAFE (vert et torréfié)	- 7 514	- 7 539
— blé	+ 17 457	+ 20 441	SOJA-MANIOC	- 8 267	- 6 960
— orge	+ 4 521	+ 5 277	— tourteaux de soja	- 6 455	- 5 401
— maïs	+ 7 509	+ 6 340	— fèves de soja	- 1 549	- 1 269
			— manioc	- 273	- 290
VINS, VERMOUTHS SPIRITUEUX	+ 18 692	+ 21 259	ANIMAUX ET VIANDES DES ESPECES PORCINE, OVINE, CHEVALINE	- 6 740	- 6 802
— vins et vermouths	+ 12 872	+ 15 128	— espèce porcine	- 4 802	- 4 977
— spiritueux	+ 5 820	+ 6 131	— espèce ovine	- 1 432	- 1 512
PRODUITS LAITIERS	+ 11 660	+ 11 665	— espèce chevaline	- 506	- 313
— lait	+ 5 224	+ 5 049	FRUITS TROPICAUX, AGRUMES	- 5 971	- 6 596
— beurre et butter-oil	+ 1 597	+ 1 664	TABACS	- 3 988	- 4 939
— fromages	+ 4 839	+ 4 951			
PRODUITS DE LA MINOTERIE	+ 4 639	+ 4 708	POISSONS, CRUSTACES, MOLLUSQUES	- 4 119	- 4 071
— Farine de blé	+ 562	+ 2 520	CONSERVES ET EPICERIE SECHE	- 3 539	- 3 921
— Malt	+ 1 816	+ 1 781	HUILES ET CORPS GRAS	- 3 864	- 3 272
BOVINS ET VIANDES BOVINES	+ 5 730	+ 4 556	CACAO (fèves et demi-produits)	- 2 160	- 2 356
— bovins vivants	+ 5 065	+ 5 306	LEGUMES FRAIS	- 1 637	- 2 032
			PLANTES, FLORICULTURE	- 1 581	- 1 967
GRAINES OLEAGINEUSES (soja exclu)	+ 1 277	+ 4 262	FRUITS TEMPERES	- 99	- 29
— graines de tournesol	+ 1 265	+ 2 575			
— graines de colza	+ 631	+ 2 159			
SUCRE	+ 5 094	+ 3 736			
VIANDES DE VOLAILLES	+ 2 818	+ 2 585			

II. — L'EVOLUTION DES STRUCTURES DE PRODUCTION DES I.A.A.

A). — UNE CONCENTRATION CERTAINE ...

Le tableau ci-dessous évalue les pourcentages du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires réalisé par chacune des classes d'effectifs salariés entre 1970 et 1983 :

CLASSE DE SALAIRES	CHIFFRE D'AFFAIRES (mrds)				NOMBRE D'ENTREPRISES			
	1970	%	1983	%	1970	%	1983	%
10 - 49	13	17,3	16	4,1	2503	35,8	1056	27,4
50 - 499	34	45,3	214	55,0	1183	31,1	2659	69,1
500 et +	28	37,4	159	40,9	117	3,1	136	3,5
TOTAL	75	100,0	389	100,0	3803	100,0	3851	100,0

Source : SCEES Enquêtes annuelles d'entreprises 1970 et 1983

Par ailleurs, la courbe de GINI qui mesure traditionnellement le degré de concentration d'un secteur, est plus éloignée de la bissectrice que celle de 1970, ce qui traduit bien une concentration depuis une quinzaine d'années.

On peut dire qu'actuellement environ 3 % des entreprises font 40 % du chiffre d'affaires des I.A.A. et 10 % en font environ 60 %.

B) ... MAIS ENCORE INSUFFISANTE

On doit en effet souligner que trois entreprises françaises seulement se trouvent parmi les 100 premières entreprises mondiales agro-alimentaires. En termes de chiffre d'affaires, la première entreprise agro-alimentaire française - B.S.N.-occupe le 40ème rang en 1984 dans le classement des cent premières firmes mondiales du secteur agro-alimentaire, en recul de sept places par rapport à 1983. L'UNION LAITIÈRE NORMANDE et BEGHIN-SAY occupent, respectivement, les 86ème et 94ème places. Ces trois groupes réalisent moins de 2 % du chiffre d'affaires des cent premières avec des ventes moyennes les plus faibles.

En 1984, le poids des Etats-Unis dans les cent premières est prépondérant ; 45 entreprises réalisent près de 55 % du chiffre d'affaires total. La Grande-Bretagne vient au second rang avec 22 entreprises réalisant 18 % du chiffre d'affaires total. La montée en puissance du Japon, avec 14 entreprises et plus de 7 % du chiffre d'affaires total s'accroît. On peut remarquer l'absence des entreprises allemandes du classement.

TROISIEME PARTIE

L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

I. — L'EFFORT DE RECHERCHE

A). — LES DOTATIONS BUDGETAIRES

En ce qui concerne le budget de l'agriculture, on pourrait constater une baisse apparente de l'effort de recherche sur fonds publics, alors qu'un effort significatif avait été accompli en 1986.

DEFENSES EN CAPITAL	AUTORISATIONS DE PROGRAMME (MF)			CREDITS DE PAIEMENT (MF)		
	VOTE 1986	PROJET 1987	% 87/86	VOTE 1986	PROJET 1987	% 87/86
61.21 Recherche dont :	47,3	33,8	-28,5	36,9	23	-37,7
ACTA	11,4	7,5	-34,2	9,9	6,8	-31,3
ACTIA	8,3	6,3	-24,1	4,7	2,5	-46,8

Le transfert d'une partie des crédits du C.E.M.A.G.R.E.F. (63,75 millions de francs) du budget de l'agriculture vers le budget de la recherche ne saurait expliquer à lui seul cette baisse importante, dont la signification doit toutefois être rapportée à la modestie des sommes mises en jeu.

La situation est plus satisfaisante si l'on examine l'ensemble des dépenses bénéficiant à l'agriculture, tous budgets confondus.

Dépenses de fonctionnement	1986	1987	%
I.N.R.A.	1 775,33	1 765,75	0,5
C.E.M.A.G.R.E.F.	36,63	100,64	+177
Dépenses d'équipement (C.P.)			
I.N.R.A.	449,76	437,56	-2,7
C.E.M.A.G.R.E.F.	35,56	38,72	12
TOTAL	2 295,98	2 342,67	+2

Il convient en outre d'ajouter les crédits que le Ministère de la Recherche consacre aux industries agricoles et alimentaires, ces crédits venant essentiellement de deux origines ; soit pour 1986 :

- Département agricole et agro-alimentaire : 15 millions de francs.
- Programme mobilisateur bio-technologique : 35 millions de francs.

Ces crédits sont destinés essentiellement aux actions les plus fondamentales.

B). — LES PROGRAMMES DE RECHERCHE.

La concertation entre les acteurs intéressés, industriels, chercheurs et acteurs périphériques a permis en 1985 un programme pluriannuel couvrant les 3 années 1986 à 1988, le programme « Aliment 2000 », qui s'appuie, au niveau recherche, sur les dotations budgétaires précitées.

Ce programme comporte par ailleurs des aides aux investissements (F.I.S. et la P.O.A.) ainsi que des crédits de formation. Une concertation est établie, pour les aides à l'innovation avec l'A.N.V.A.R., qui consacre 40 millions de francs par an aux industries agricoles et alimentaires (y compris les constructeurs de matériels).

Les actions ont été définies et chiffrées autour de 4 axes :

- **Nutrition et toxicologie** : les connaissances en biologie exposent en effet les industries agricoles et alimentaires à une modification de la demande du consommateur liée à sa santé ; cela impose que les entreprises françaises malgré leur petite taille soient correctement armées dans la gigantesque compétition internationale qui se profile dans ce domaine.
- **Caractérisation et promotion de la qualité** : les méthodes d'analyse permettent de mieux savoir ce que fait le transformateur, de mieux connaître la matière première qu'il utilise et le produit qu'il vend, et de corréler l'ensemble de ces éléments. L'incidence en est fondamentale, notamment au niveau des échanges entre les industries agricoles et alimentaires, l'agriculture et la distribution.
- **Biotechnologies-fermentation** : la biologie moderne permet, tant sur quelques secteurs de pointe que dans les domaines de la fermentation de masse (fromagerie, panification, vin, bière, charcuterie, etc...), des progrès considérables.
- **Génie industriel-alimentaire, automatisation** : il s'agit d'utiliser de façon scientifique l'ensemble des données des domaines précédents en y intégrant une série de sciences à caractère physique.

Le programme « ALIMENT 2000 » s'est ainsi imposé d'associer aux travaux de recherche nécessaires les actions de formation et d'aide à l'investissement industriel susceptibles de les rendre efficaces. En 1986, l'Etat y consacre 135 millions de francs dont 80 millions de francs pour la recherche. Il est prévu pour 1987 une reconduction de ce chiffre.

II. — LES ACTIONS DE PROMOTION ET D'EXPORTATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES

A). — L'ENVELOPPE BUDGETAIRE

Les actions de promotion et d'exportation constituent dorénavant les seules dépenses ordinaires du budget des I.A.A., en raison du transfert du F.I.R.S. et du S.I.D.O. dans la ligne globale du chapitre 44.53 qui sera répartie postérieurement entre les offices d'intervention, après avis du conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire. Ces actions de promotion sont réduites d'environ 5 %.

	Crédits votés en 1985	Crédits votés en 1986	Crédits prévus en 1987	%
Dépenses diverses au profit d'organismes, commissions et manifestations (ch. 37-11, art. 60)	1	1	1	—
Actions de promotion (ch. 44-54, art. 14)	258	249	237	-4,8
Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (cg. 44-54, art. 40) F.I.R.S.	62	60	0	—
Société interprofessionnelle des oléagineux (ch. 44-54, art. 50) S.I.D.O.	143	137	0	—
TOTAL	463	447	238	-46,8

B). — LA S.O.P.E.X.A. (SOCIETE ANONYME POUR L'EXPANSION DES VENTES DE PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES)

En ce qui concerne le budget de la S.O.P.E.X.A., ses ressources se sont élevées à 432 millions de francs en 1985 dont 200 millions de subventions directes du ministère de l'Agriculture. Pour 1986, le volume global des recettes n'est pas encore connu et est estimé au même niveau que celui de l'année précédente (432 millions de francs). La subvention du ministère s'élèvera à 213 millions de francs.

En 1987, la subvention du ministère de l'Agriculture devrait être en régression compte-tenu de la volonté de procéder à une diminution du déficit budgétaire de l'Etat, ce qui devrait conduire la S.O.P.E.X.A. à faire appel, davantage que dans le passé, aux concours financiers des divers utilisateurs ou organismes professionnels et à recentrer ses actions sur les pays qui sont nos principaux clients, en évitant ainsi une dispersion des efforts. Les actions engagées sur les marchés de l'Amérique

du Nord devraient être maintenues, la baisse du dollar diminuant la compétitivité de certains de nos produits. De même, un effort particulier devrait être réalisé chez nos voisins allemands et italiens, nos meilleurs clients, où les entreprises françaises parviennent difficilement à maintenir leurs parts de marché.

III. — L'EVOLUTION DES SOURCES DE FINANCEMENT

A). — LE ROLE DU CREDIT AGRICOLE

NATURE PRET	ANNEE 1984			ANNEE 1985			1 ^{er} SEMESTRE 1986		
	IAA coop.	IAA autres	Total	IAA coop.	IAA autres	Total	IAA coop	IAA autres	Total
— Bonifié	127 190 800	—	127 190 800	83	—	83	30	—	30
— Non bonifié	1 459 174 363	321 009 103	1 780 183 466	2 178	464	2 642	3342	130	472
Total/Avances	1 586 365 163	321 009 103	1 907 374 266	2 261	464	2 725	372	130(1)	472
Moyen terme mobilisable	936 016 641	171 504 332	1 107 520 973	900	175	1 075	260	110	370
TOTAL	2 522 381 804	492 513 435	3 014 895 239	3 161	639	3 800	632	240	672

Après le fléchissement observé en 1984, votre rapporteur pour avis se félicite de constater la reprise nette de l'effort de financement du crédit agricole en 1985 (+ 26 %), le secteur coopératif représentant 83 % du montant total des prêts octroyés.

B). — LES ORGANISMES SPECIALISES

1). — *L'I.D.I.A. (Institut de développement des industries agro-alimentaires).*

L'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires est une société anonyme créée en 1980 et dont les cinq principaux actionnaires sont : le Crédit Agricole (31,44 %), le Crédit National (13,64 %), l'I.D.I. (13,19 %), la B.N.P. (10,70 %) et ELF AQUITAINE (10 %).

(1) au cours du premier semestre 1986, le Crédit Agricole a émis un emprunt obligatoire de 400 millions de francs pour les entreprises I.A.A. clientes des caisses régionales.

L'I.D.I.A. a pour mission essentielle d'aider le développement des entreprises et principalement des P.M.E. du secteur agro-alimentaire en renforçant leurs fonds propres. Pour ce faire, il intervient de deux façons :

— Tout d'abord, l'Institut prend des participations, émet des obligations convertibles ou accorde des prêts participatifs directs sur ces ressources qui se composent de son capital social (450 millions de francs) et des différents emprunts à long terme dont il a pu bénéficier. Depuis sa création 130 entreprises ont pu bénéficier d'une de ces actions. Ses engagements en fonds propres ont enregistré l'évolution suivante (en millions de francs) :

1981	38.7
1982	29.5
1983	8.5
1984	31.8
1985	21.6

— En second lieu, grâce au fonds de garantie des prêts participatifs dont il est doté, il facilite l'octroi aux entreprises de ce type de ressources. Il faut noter qu'en 1986 l'Institut a créé une nouvelle section de son fonds destinée à garantir les prêts consacrés au financement des nouveaux produits.

Pour l'année 1985, l'I.D.I.A. a garanti 70 millions de francs de prêts participatifs contre 160 millions de francs en 1984 et traité 116 dossiers, contre 207 l'année précédente.

Pour l'année 1987, l'I.D.I.A. devrait poursuivre au même rythme son activité de renforcement des fonds propres des entreprises. Pour le fonds de garantie, l'apparition des « prêts nouveaux produits » pourrait compenser le déclin continu de l'encours des prêts participatifs ordinaires.

2). — *L'I.D.I.A.N.O.V.A. (Société financière d'innovation pour les industries agricoles et alimentaires).*

I.D.I.A.N.O.V.A. a été créée en 1981 par l'I.D.I.A. qui détient encore 25 % de son capital social. Celui-ci est de 50 millions de francs et se partage entre vingt cinq actionnaires privés et publics.

Cette société financière d'innovation intervient au profit de P.M.E. de l'agro-alimentaire de trois manières :

- Engagement en fonds propres dans le capital des sociétés,
- Garantie de prêts participatifs grace au fonds géré par l'I.D.I.A.,
- Montage financier de dossiers.

Au 31 décembre 1985, I.D.I.A.N.O.V.A. avait pris une participation dans une cinquantaine d'entreprises pour près de 22 millions de francs et dégagé un bénéfice de 1,2 millions de francs. En 1986, les prises de participations devraient s'accroître encore d'environ 5 millions de francs.

Le tableau suivant permet de récapituler les opérations financières conduites par I.D.I.A.N.O.V.A.

en MF	1983	1984	1985	TOTAL
• Engagements divers en fonds propres ..	3,16	14,44	11,33	34,52
• Prêts participatifs bancaires (grâce à la garantie de l'IDIA)	2,50	1,75	5,35	16,50
• Prêts participatifs garantis par le Trésor Public (sur présentation et instruction d'IDIANOVA)	4,40	12,10	5,50	31,20
Total général de l'action d'IDIANOVA	10,06	28,29	22,18	81,62

3). — *Le Comité interministériel de financement des industries agro-alimentaires (C.I.F.I.A.)*

De 1980 à 1985, le C.I.F.I.A. a traité 286 dossiers dont 30 en 1985 pour près de 5,5 milliards de francs d'investissements pris en compte. Au total le montant des prêts participatifs accordés a atteint 690 millions de francs dont 75 millions de francs durant l'année 1985. Il faut noter qu'en 1985 lorsque l'Etat accordait 1 franc de prêt participatif du C.I.F.I.A., l'apport en fonds propres des actionnaires ou coopérateurs était de 2,7 francs. L'incitativité de la procédure était donc réelle.

La suppression, effective au printemps 1986, de la procédure du C.I.F.I.A., entre dans le cadre général de la suppression des procédures de prêts bonifiés à l'industrie et de la restitution aux banques et au marché financier du financement des entreprises.

Il est certain que le développement du second marché, de la réglementation du capital-risque, de la montée en puissance des organismes apporteurs de fonds propres, de la création d'instruments financiers nouveaux, facilitent le financement des entreprises même s'il reste vrai que les I.A.A. sont un secteur relativement vulnérable tant vis-à-vis de l'amont (cours et quantités de produits agricoles) que de l'aval (moyenne et grande distribution), et de surcroît caractérisé par une forte proportion de P.M.E. et de coopératives.

En tant que procédure de prêts bonifiés, le C.I.F.I.A. n'est pas à proprement parler remplacé. Les prêts bancaires aux P.M.E. ex P.S.I. demeurent cependant, ainsi que l'ensemble des améliorations apportées aux mécanismes de financement de l'économie générale.

IV. — LES CREDITS D'INVESTISSEMENT

La baisse des crédits d'investissement alloués aux I.A.A. se poursuit et s'accélère pour 1987. Elle devrait atteindre 15 % en autorisations de programme et 25 % en crédits de paiement.

	Crédits votés en 1985	Crédits votés en 1986	Variation (en %)	Crédits prévus pour 1987	Variation (en %)
Transformation et commercialisation (ch. 51-12, art. 62)					
• A.P.	670	823	+22,8	—	
• C.P.	1 100	1 900	+72,7	—	
Recherche sur les I.A.A. (ch. 61-21, art. 60)					
• A.P.	21 240	23 000	+8,3	15 500	-32,4
• C.P.	10 000	19 310	+93,1	11 560	-41
Recherche (ACTIA) (ch. 61-21, art. 80)					
• A.P.	3 000	8 300	+176,7	6 300	-24
• C.P.	2 000	4 716	+135,8	2 500	-47
Abattoirs Publics (ch. 61-56, art. 30)					
• A.P.	20 000	14 800	-26	15 460	+4,5
• C.P.	13 600	14 000	+2,9	10 700	-23,6
Transformation et commercialisation Prime d'Orientation Agricole (P.O.A.) (ch. 61-61, art. 20)					
• A.P.	264 480	192 300	-28,3	147 000	-23,6
• C.P.	282 500	266 100	-6	201 400	-25
Produits des pêches maritimes (ch. 61-61, art. 40)					
• A.P.	2 320	1 800	-22,5	3 000	+66,7
• C.P.	3 500	2 000	-43	1 500	-25
Fonds d'intervention stratégique (F.I.S.) (ch. 61-61)					
• A.P.	180 000	141 100	-21,6	135 000	-4,4
• C.P.	105 000	98 000	-7	74 200	-24,3
Total en A.P.	491 710	382 123	-22,7	322 260	-15,7
(hors recherche)	(467 470)	(350 823)	(-25)	(300 460)	-16,4
(hors recherche et abattoirs publics)	(447 470)	(367 323)	(-18)	(289 760)	-21,2
Total en C.P.	417 700	406 026	-3	301 800	-25,7
(hors recherche)	(405 700)	(382 000)	-6	(287 800)	-24,7
(hors recherche et abattoirs publics)	(392 100)	(368 000)	(-6,2)	(277 100)	-24,7

En ce qui concerne la P.O.A. et la prime aux produits des pêches maritimes ainsi que le F.I.S., on doit toutefois constater un décalage significatif entre les crédits ouverts et les crédits réellement consommés.

	Crédits ouverts	Crédits consommés
1980	216,8 MF	294,1 MF
1981	191,7 MF	290,8 MF
1982	351,9 MF	376,4 MF
1983	403,5 MF	359,9 MF
1984	363,1 MF	285,4 MF
1985	266,8 MF	323,0 MF
1986	194,1 MF	

	Crédits ouverts	Crédits consommés
1980	50,0 MF	2,2 MF
1981	100,0 MF	7,4 MF
1982	40,0 MF	99,0 MF
1983	43,3 MF	72,8 MF
1984	83,6 MF	93,8 MF
1985	180,0 MF	177,8 MF
1986	141,1 MF	

La politique du nouveau Gouvernement se fixe toutefois comme objectif de favoriser les investissements de compétitivité des secteurs de première transformation. Le soutien de la modernisation des entreprises de la première transformation, afin d'accroître leur compétitivité, demeure l'intervention privilégiée de la P.O.A., cette priorité ayant été prise récemment (fin 1983). Ces entreprises sont directement liées à l'agriculture et jouent un rôle essentiel dans la valorisation des produits agricoles. En effet, elles valorisent 70 % de la production agricole à des prix qui constituent le principal revenu des agriculteurs. Cette aide s'adresse à des firmes disséminées sur l'ensemble du territoire et contribue au maintien de l'emploi en zones rurales.

La P.O.A. traduit, en outre, trois priorités sectorielles que les pouvoirs publics se sont fixés :

— Les industries de la viande traversent une phase difficile -marché en fléchissement, crise de rentabilité- alors même que la mutation de ce secteur les conduit à renforcer leurs investissements, notamment pour satisfaire aux normes communautaires. Des mesures de restructuration financières devront être envisagées. Par ailleurs, la situation du secteur de l'équarissage est préoccupante.

— La restructuration de l'industrie laitière, accélérée par la mise en place des quotas, nécessite un suivi attentif et une action de soutien financier aux entreprises. En effet, les quotas laitiers ont affecté la rentabilité des investissements réalisés depuis quatre ans, la réduction de la collecte privant les entreprises d'une fraction de leurs ressources et imposant à nombre d'entre elles de nouveaux investissements pour des productions permettant une meilleure valorisation de lait (fromages).

— Le secteur des fruits et légumes transformés est aussi dans une situation difficile qui est même une crise grave pour l'activité tomates transformées dans le sud de la France. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté Européenne fragilise davantage les entreprises du secteur en raison des contraintes de coût et de volume d'approvisionnement qu'elles subissent.

Il convient aussi de signaler que la P.O.A. permet d'aider particulièrement les coopératives agricoles et leurs unions. Le différentiel de taux d'aide qui existait en leur faveur a cependant été réduit à 4/5 points ces dernières années.

La Commission a procédé à l'examen du présent avis dans sa séance du 4 novembre 1986. Après avoir présenté son rapport, M. Charles-Edmond Lenglet a conclu son propos en estimant que l'avenir du secteur repose sur trois actions prioritaires : le développement des investissements directs à l'étranger, la poursuite de l'effort de recherche dans les biotechnologies, la recherche de débouchés industriels pour les produits agricoles. Il a rappelé que les mécanismes de la prime d'orientation agricole et du fonds d'intervention stratégique avaient été maintenus, malgré les craintes qui avaient pu être émises. Par ailleurs, le secteur des I.A.A. apparaît relativement privilégié, dans le projet de budget pour 1987, par rapport aux autres secteurs de l'industrie française. Il devrait, en outre, bénéficier des allègements fiscaux prévus par le projet de loi de finances pour 1987, qu'il s'agisse de l'impôt sur les sociétés ou de la taxe professionnelle.

La Commission a décidé, à la majorité, de donner un avis favorable à l'adoption des crédits des industries agro-alimentaires.